

Santévie



Partenaire de votre santé, partenaire de votre vie

Aujourd'hui, le cadre législatif impose à l'entreprise d'évaluer les risques professionnels (cf. encadré ci-dessous). SANTEVIE souhaite accompagner les entreprises adhérentes en leur proposant des solutions concrètes en matière de prévention, regroupant conseil, méthodologie de projet et outils. Au-delà de son cœur de métier, la complémentaire santé, votre mutuelle SANTEVIE est également un acteur actif de prévention et participe, via des actions de proximité, au maintien du capital santé de vos salariés.

Qu'est-ce que la prévention ?

...et pourquoi est-elle nécessaire en milieu professionnel ?

Le cadre législatif

Le décret du 5 novembre 2001 du Code du Travail oblige l'entreprise à retranscrire les résultats de son évaluation des risques professionnels sur un Document Unique, qui encourage la mise en place d'actions de prévention adaptées et durables, afin de préserver la santé et la sécurité de ses salariés. La démarche d'évaluation doit permettre d'initier « une réelle dynamique de prévention » au sein de l'entreprise.

- La prévention est un ensemble de moyens et d'outils qui vise à anticiper les risques pour la santé et à en limiter les conséquences. Elle encourage une modification positive et durable des comportements en matière de santé. Le lieu de travail est un lieu de vie où les risques existent : accidents du travail et maladies professionnelles. Pour éviter une dégradation des conditions de travail, une baisse durable d'efficacité et une perte de motivation, l'entreprise doit prévenir les risques et organiser des actions internes auprès de ses salariés afin d'améliorer leur bien-être.

Les propositions thématiques

Prévenir le risque routier en entreprise

- Sensibilisation du personnel via affichage et flyers
- Ateliers théoriques et pratiques de perfectionnement à la conduite (1 atelier accueille 12 personnes et dure 6 heures) : audit de conduite, exercices de freinage d'urgence, estimation des distances et simulation de perte de contrôle, avec des véhicules mis à disposition et sécurisés, encadrement par des enseignants de la conduite agréés formateurs post-permis par la préfecture. (possibilité de formation sur une demi-journée)
- Sécurisation des véhicules de service : kit de coffre (triangle de signalisation et gilet fluorescent)



Prévenir et gérer le stress au travail

- Conférence animée par une sophrologue, agréée par la Société Française de Sophrologie, sur la thématique du stress (définition et nature du stress, fonctionnement...)
- Intervention auprès des salariés et type d'apprentissage : formation par ateliers de 15 à 20 personnes sur des techniques préventives de gestion du stress (exercices pratiques personnalisables en fonction des profils de poste)
- Sensibilisation : relaxation, amélioration de la communication, exercices de respiration
- Un atelier dure une demi-journée (3 heures) sur site

A votre demande, d'autres thématiques, telles que le tabac, l'alcool et la nutrition peuvent faire l'objet d'un projet d'action dans votre entreprise.

SANTEVIE, promoteur et coordinateur des actions de prévention



- Au delà de son offre santé-prévoyance, épargne, SANTEVIE vous propose son expertise dans le montage de projets. SANTEVIE assure la coordination de l'action et son bon déroulement au sein de votre entreprise en collaboration avec un interlocuteur interne.
- SANTEVIE vous fait bénéficier des compétences de son réseau de partenaires établi dans le secteur sanitaire et social.

SANTEVIE, partenaire de votre engagement en prévention



Vous souhaitez...

- **...créer un climat interne de travail favorable ?** En mettant en œuvre des actions de prévention, vous préservez le capital santé de vos salariés et participez à leur épanouissement et à leur efficacité au sein de votre entreprise.
- **...initier une démarche innovante ?** En vous appuyant sur notre réseau de partenaires reconnus, vous apportez une solution rapide et efficace aux problématiques internes de santé. Vous valorisez votre réactivité et votre esprit d'innovation.
- **...développer une réelle dynamique de prévention ?** Grâce à notre expertise et à notre proposition multi-thématique, vous vous impliquez dans les questions de santé publique et devenez acteur actif de prévention.

La Mutualité française, son engagement en prévention

- La Mutualité française est le premier acteur de prévention, et de promotion de la santé en France, après les pouvoirs publics. J-P DAVANT, Président de la Mutualité française, souligne que « la prévention prépare chacun à devenir responsable de sa propre santé et à adopter un comportement solidaire. En ce sens, elle est un levier d'insertion, de cohésion sociale et de qualité de vie ».
- La Mutualité marque son engagement via la création du Parcours Santé Mutualiste qui met la prévention de proximité au cœur d'une offre globale de santé. L'adhérent est ainsi mieux informé, mieux orienté et mieux accompagné à tous les moments de sa vie.

La signature d'un accord-cadre avec l'Institut national du cancer illustre cette volonté et est destiné à « développer la prévention, le dépistage et le diagnostic précoce des cancers, la qualité des prises en charge et à réduire les inégalités face à la maladie ».

